

# Environnement

Le respect de l'environnement est une mission de travail prioritaire pour l'ensemble des employés de notre entreprise pleinement engagée dans une démarche éco-responsable. Dans tous nos processus, cet engagement demande une vigilance constante et une implication sans faille de l'ensemble du personnel, permettant une amélioration continue de nos performances environnementales.

Ainsi, Industeel France, site du Creusot, recherche en permanence à minimiser son impact sur le milieu naturel :

- en surveillant et en réduisant ses émissions atmosphériques,
- en surveillant et en diminuant ses rejets aqueux,
- en réduisant sa production de déchets et en les triant pour les valoriser au maximum,
- en préservant la qualité des sols,
- en limitant ses émissions sonores de toute nature,
- en utilisant efficacement l'énergie et en consommant, dans un nouveau cycle de vie, des ferrailles essentiellement recyclées, afin de limiter son empreinte carbone et de préserver les ressources naturelles,
- en améliorant l'esthétique de ses implantations et de ses ateliers.

La protection de l'environnement s'inscrit dans une démarche globale de progrès conforme au référentiel de la norme ISO 14001 relative au management de l'environnement.

Dans le cadre de cet objectif général, Industeel France, site du Creusot, s'engage donc à :

- respecter les obligations de conformité relatives à ses activités et à son implantation,
- définir et mettre en œuvre des actions correctives lorsqu'une non-conformité se produit,
- mettre en place et maintenir un processus d'amélioration continue de ses performances environnementales,
- identifier les risques de pollution accidentelle et mettre en place les actions préventives correspondantes, notamment dans le cadre de la prévention des accidents majeurs.

En accord avec les directives du groupe ArcelorMittal et en tenant compte des contraintes économiques et locales de l'entreprise, le Comité de pilotage d'Industeel France site du Creusot fixe chaque année les principaux objectifs environnementaux et les communique à l'ensemble du personnel. Ces objectifs sont déclinés en actions dans les plans de progrès du site. Je m'engage à vérifier la bonne réalisation de ces différentes actions lors d'audits, à travers les indicateurs de suivi des performances environnementales, ou lors des revues périodiques.

La politique Environnement est communiquée à l'ensemble du personnel ainsi qu'à nos principaux fournisseurs et cotraitants. Elle est également tenue à disposition de toutes les parties intéressées. Je demande à chacun de s'impliquer pleinement, à son niveau, dans l'amélioration des performances de son secteur et de l'usine.

Je délègue au responsable du management de l'environnement du site l'application de cette politique environnementale.

Cédric Chauvy  
Chef d'établissement  
du site du Creusot



février 2020